

COMMENTAIRES SUR LES COMMENTAIRES DU MAITRE D'OUVRAGE

Le maître d'ouvrage vient de publier des contributions qui critiquent le fond et la forme des études remettant en cause ses propres conclusions **Sur la forme, quel dommage qu'il ait préféré répondre par écrit en catimini à 48 heures de la fin du Débat Public plutôt que d'accepter une confrontation avec les experts lors des réunions du Débat Public !** Sur le fond, ces contributions n'apportent rien de nouveau puisque le maître d'ouvrage explique qu'il a déjà répondu à toutes les questions, ce qui démontre simplement qu'il continue de nier l'évidence en matière de transports et de destructions d'emplois.

Jusqu'ici nous l'avions vu réagir avec pondération, jamais de façon frontale, bien au contraire. Ses propos pouvaient laisser à penser que les critiques avaient quelque chose de positif, qu'elles allaient dans une forme de co-élaboration du projet, allant même lors de la dernière réunion publique du 4 juillet à remercier ses opposants qualifiés aujourd'hui de « partis pris opposés au projet ». Il est vrai que nous n'en sommes plus à risquer de le croiser et encore moins à déjeuner ensemble dans l'espoir de nous amadouer.

Eut-il fallu pour nous convaincre, après avoir constaté un certain impact grâce à l'étude de l'EPA en 2013, ne pas rester dans une posture qui consistait à prétendre que les emplois créés en phase d'exploitation étaient des « emplois nets » suivant une logique qui était de dire et de faire dire que le projet était complémentaire à l'existant et donc non destructeur d'emploi.

Il ne suffit pas, sur le tard, de dire que l'on est pour la confrontation sans jamais s'y être soumis réellement, et surtout en distillant des commentaires mettant en cause le professionnalisme d'un bureau d'études dont les positions mériteraient autre chose que de la suspicion.

Si elle n'était pas à ce point méprisante, nous pourrions dire que la communication du groupe Auchan est d'un très grand professionnalisme, quant à la forme bien entendu.

Mais il ne suffit pas d'intervenir au dernier moment pour avoir raison en ayant un avis sur tout et en distillant insidieusement des prises de positions professorales qui se voudraient des arguments d'autorité.

Le débat se termine sans avoir permis des échanges qui prennent bien en compte « l'intérêt général » sur tout le territoire potentiellement impacté par le projet en présence des représentants de la puissance publique « légitime ».

Il se trouve que ces « élus » représentant la Région et l'Etat ont brillé par leur discrétion retirant la possibilité à leurs électeurs de leur faire partager leurs inquiétudes. Le doute devrait être de mise et pris réellement en considération dans une suite qu'il faudrait savoir donner à ce débat. Un projet privé d'une telle ampleur, concourant ou pas aux besoins et aux attentes du territoire, ne peut pas – ne doit pas – voir le jour de sa simple et propre volonté.

Il resterait, en cas de réponse positive, à imaginer comme citoyen, membre de la société civile ou associative, contribuable et électeur, comment se faire entendre

Observatoire du Commerce de Paris Terre d'Envol

Alain Boulanger, porte-parole